



Pas de convocation et saisie sur salaire

Par **cindy**, le **10/06/2009** à **23:54**

Bonjour,

suite a une dette que je dois a un societé d'hlm et que je ne conteste pas (un courrier avait ete envoyer au par avant m'engagant a regler tant par mois)

je me suis retrouver convoquer au tribunal j'y suis aller la societe d'hlm ne sait ps presenter le juge m'as dit queje pouvais rentre chez mo et en fait la rtie hlm sait presenter plu tard et a demander un repport d'audience et je n'ait jamais recu de convocation

aujourd'hui je recoit un courrier "saisie sur salaire " et on me demande 400€ par mois ars que jevis seul vec ma fille qu'est ce u je peux faire ??????